



DUPLICATA
Carte de séjour

Dossier à nous transmettre complet = formulaire rempli + photocopies des pièces listées ci-dessous + photographies d'identité (pas de copie) + une grande enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse (à insérer dans le dossier) :

- soit par courrier à l'adresse suivante :

PREFECTURE DU GARD
DAMI / BSE / Duplicata 10
avenue Feuchères
30045 NÎMES CEDEX 9

- soit dans la boîte aux lettres de la préfecture (celle du bas) située 1 rue Guillemette à Nîmes en mentionnant sur l'enveloppe :

PREFECTURE DU GARD
DAMI / BSE / Duplicata

Pièces à Fournir

- Déclaration de vol effectuée auprès du commissariat de police ou de la gendarmerie. Ou Déclaration sur l'honneur de perte du titre de séjour.
- Photocopie du titre de séjour perdu ou volé.
- Justificatifs d'état civil et de nationalité :
 - passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité et aux cachets d'entrée) ;
 - un extrait d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance ;
 - si vous êtes marié(e) et/ou avez des enfants : carte de séjour de votre conjoint(e) (ou carte de réfugié ou d'identité) ; extrait d'acte de mariage ou extrait d'acte de naissance des enfants avec filiation (document correspondant à la situation au moment de la demande).
- Trois photographies d'identité identiques et récentes, tête nue, de face, sur fond clair (*norme ISO/IEC 19794-5 :2005*) – (pas de copie).
- Justificatifs de domicile datant de moins de 6 mois :
 - facture d'électricité (ou gaz, eau téléphone fixe, accès à internet) ou bail de location de moins de 6 mois ou quittance de loyer si locataire ; ou taxe d'habitation ;
 - si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
 - en cas d'hébergement chez un particulier : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour et acte de propriété (ou relevé de taxe d'habitation ou copie du bail de location de l'hébergeant ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant).
- Timbres fiscaux : cas général = 225 euros ; carte de 10 ans ressortissant algérien = 25 euros

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE

**DEMANDE DE DUPLICATA D'UN
TITRE DE SEJOUR POUR ETRANGER**

ETAT CIVIL

- Nom de naissance :
- Prénom (s) :
- Nationalité :
- Né(e) le :
- Lieu de naissance :
- Nom des parents : Père :
- Mère :
- N° de téléphone (*pour contact éventuel*) : Fixe : Portable :
- Courriel (*pour contact éventuel*) : @.....

ADRESSE EN FRANCE

- Numéro et rue
- Appartement : N°..... Etage Esc. Bât. Résidence.....
- Commune :Code Postal
- Nom de l'Hébergeant (*le cas échéant*) :

Signature du demandeur

Fait à le / /

NIMES, le

ATTESTATION D'HEBERGEMENT

Je soussigné(e), Monsieur ou Madame,
atteste sur l'honneur héberger à mon domicile Monsieur ou Madame
.....,
à l'adresse suivante :
....., Fait
pour valoir ce que de droit,

Signature :



**DECLARATION SUR L'HONNEUR
DE
PERTE DE TITRE DE SEJOUR**

Je soussigné (e)

Né (e) le à

De nationalité

Domicilié (e)

Déclare sur l'honneur avoir perdu :

- ma carte de résident
- ma carte de séjour temporaire
- mon récépissé de titre de séjour

N° valable du / / au / /

Fait à, le / /

Signature du déclarant :

Toute fraude ou fausse déclaration pourra entraîner des poursuites judiciaires en application des Articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

V A L A B L E 2 m o i s
(non renouvelable)